

La Voie verte "Passa Païs"



Voie verte

Cette Voie verte a été aménagée sur l'ancienne ligne de chemin de fer reliant "Montauban à Montpellier" ; cette dernière avait été créée afin de rattacher les bassins industriels d'Albi-Carmaux et Castres-Mazamet à la grande ligne Bordeaux-Sète. Les transports de marchandises et de voyageurs ne commencèrent qu'en 1889 après 23 ans de travaux. Les crues, le relief, le nombre et l'importance des ouvrages d'art ne simplifièrent pas la tâche des constructeurs : en marbre ou en acier, ponts, tunnels et viaducs, ce sont plus de 168 ouvrages d'art qui ont été ainsi conçus, dont certains particulièrement remarquables (tunnel de la Fenille à 440 m d'altitude et long de 766 m, les viaducs d'Olargues avec une architecture de type Eiffel...). Le transport de passagers s'arrête dès 1972 et celui des marchandises cesse en 1986. Dix ans plus tard, le Conseil général de l'Hérault se porte acquéreur de la ligne pour la transformer en voie verte, aujourd'hui baptisée "Passa Païs" (prononcer "Passo Païs"), ce qui signifie en occitan "Le Passe-Pays". Elle propose, de Bédarieux jusqu'à Mazamet, 75 km de parcours sécurisé. Elle offre de beaux points de vue, notamment sur le Caroux et les Gorges d'Héric, accessibles depuis Mons-La-Trivalle.

Recommandations générales

- Respectons le tracé des sentiers pour limiter le piétinement de la végétation et l'érosion.
- Apprenons à connaître et à respecter la faune et la flore, surtout dans les espaces sensibles.
- Ne laissons ni trace de notre passage, ni déchets et emportons les jusqu'à la prochaine poubelle.
- Ne faisons pas de feu dans la nature.
- Ne dégradons pas les cultures et les plantations.
- N'oublions jamais de toujours refermer derrière nous clôtures et barrières.
- Tenons les chiens en laisse, ils pourraient malencontreusement provoquer des dommages ou être victimes d'accidents.
- Ne consommons pas l'eau des ruisseaux, sa limpidité apparente ne signifie pas forcément qu'elle est potable.
- Renseignons nous en période de chasse auprès des communes. Certains itinéraires peuvent être dangereux.
- Informons-nous des règlements d'accès aux réserves naturelles et zones Natura 2000 (les chiens, l'utilisation d'engins sonores et la cueillette des plantes peuvent, dans certains cas, être proscrits).

Recommandations spécifiques

Itinéraire déconseillé en période de fortes chaleurs et de fortes pluies.

Numéro de secours : 112



Les terrasses

Au pied du massif du Caroux, sur des chemins caladés, le long d'une ancienne draille bordée de murets en pierre sèche, voie ancestrale empruntée jadis par les troupeaux, cet itinéraire vous mène sur les traces des paysans d'autrefois et vous offre de larges vues sur les vallées du Jaur et de l'Orb.

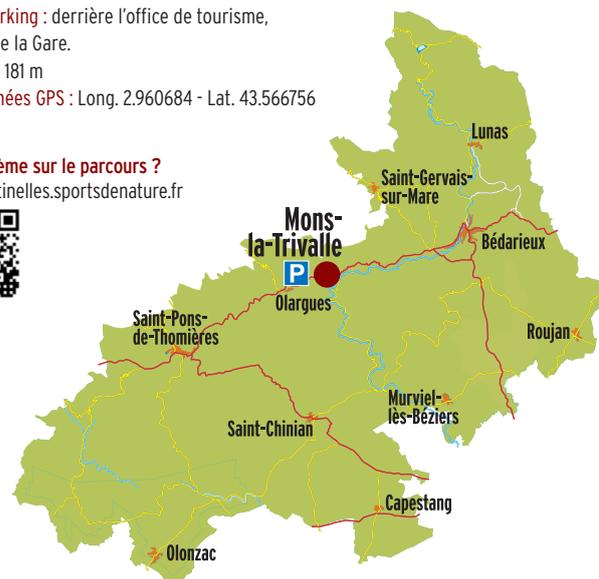
Accès/parking : derrière l'office de tourisme, avenue de la Gare.

Altitude : 181 m

Coordonnées GPS : Long. 2.960684 - Lat. 43.566756

Un problème sur le parcours ?

www.sentinelles.sportsdenature.fr



Informations pratiques

A voir à proximité

- Les gorges d'Héric
- La chapelle romane St Roch de la Voulte
- Le Moulin de Prades XIII^e
- Les anciennes maisons de Mons
- Le four à pain de Mons
- Les caladés, anciens chemins dallés
- Le massif du Caroux
- Canoë

Pour toutes informations complémentaires, contactez :

Office de tourisme intercommunal du Caroux en Haut-Languedoc :
www.ot-caroux.fr

- Accueils à Mons-la-Trivalle, Roquebrun et Olargues, 04 67 23 02 21

Pays Haut Languedoc et Vignobles

1, rue de la Voie Ferrée 34360 Saint-Chinian

04 67 38 11 10 - contact@payshlv.com - www.payshlv.com



Un territoire de projets

Pays Haut Languedoc et Vignobles Tourisme et Patrimoine

Les terrasses Mons-La-Trivalle



agence AOC - Béziers - photo couverture : Gorges de l'Orb - OT Caroux

Carte d'identité du sentier 62

Longueur : 3,4 km

Durée : 1h30

Niveau de difficulté : très facile





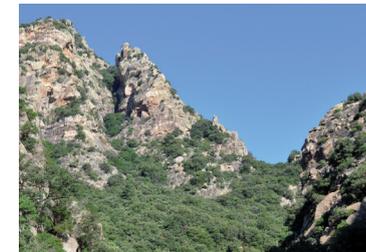
© IGN - 25430T

286 m
177 m
+140 m
DÉNIVELLÉE CUMULÉE POSITIVE

	A voir / Point de vue
	Danger
	Couleur du balisage à suivre
	Flèche indiquant une direction à suivre (gauche ou droite)
	Parking
	Repères chiffrés
	Croix indiquant une mauvaise direction
	Tracé itinéraire

Les terrasses

1. 181 m, 31 T 496735 4823751
Face à l'office de tourisme, s'engager à gauche sur la Voie Verte. Cheminer sur celle-ci sur 800 m (vue sur le Caroux). Attention : balisage non marqué sur la Voie Verte, uniquement en sortie. Passer sous un pont, continuer sur 100 m, et avant la rambarde du viaduc, quitter la Voie Verte et descendre à gauche une forte pente glissante. En bas (Verdier Bas), au niveau de la seconde arche, partir à gauche et franchir le petit pont.



Le Caroux

Corinne Roger / PHILY

2. 177 m, 31 T 497481 4824302
Emprunter le sentier caladé entre les chênes verts. Le suivre dans le parking des Gorges d'Héric sans rallier le snack. Bien suivre le balisage (point d'eau et toilettes à droite). Dans la montée (Verdier Haut), avant la route, tourner à gauche. Dans le hameau, aller tout droit puis prendre la 1^{re} rue à droite (Lou Cami Viel).



Vieux Mons

OTTI Mons

3. 157 m, 31 T 497304 4824343
Traverser la route "prudence" (route fréquentée), monter la rampe en face et poursuivre sur 250 m. Dans la seconde courbe à gauche, bifurquer sur le petit chemin à droite qui s'élève à travers les terrasses. Passer derrière un sécadou restauré, ancien séchoir à châtaignes, puis pénétrer dans le bois de résineux (douglas). Prendre à droite la calade sur quelques mètres, puis partir à gauche et longer le grillage sur 100 m. A la voie bétonnée, descendre à gauche. Au premier croisement, prendre en contrebas la calade puis continuer rue du Caladou.

4. 251 m, 31 T 496488 4824285
Emprunter la première rue à droite, rue de la Traverse. Au croisement, descendre à gauche vers l'église. Passer entre l'église (cloche classée datant de 1723) et la statue (vue sur les avant-monts). Oliviers et clapas (amas de pierres) jalonnent la descente. En contrebas, prendre à gauche et 30 m plus loin, rejoindre à droite la Voie Verte. Poursuivre à gauche vers l'office de tourisme et regagner le parking.

Profil de l'altitude en mètres (à titre indicatif)

